

# Affaire Borlée : au croisement du sport et de la politique

**Athlétisme** Christian Maigret, directeur technique de la LBFA, regrette cette situation.

Que ce soit au COIB, à l'Adeps ou au cabinet du ministre des Sports, Rachid Madrane, nombreux sont ceux à être tombés de leur chaise ou à avoir avalé leur café de travers, ce vendredi matin, en découvrant la "lettre ouverte" de la Ligue belge francophone d'athlétisme (LBFA) à l'encontre de Jacques Borlée, entraîneur de Jonathan, Kevin, Dylan, Jonathan Sacoor, Camille Laus et Hanne Claes, mais aussi coach de notre relais 4x400m masculin. Les termes utilisés par le conseil d'administration de la LBFA, auteur de ce "coup de gueule" sont, il est vrai, particulièrement crus.

**Regrettable mais nécessaire**

Directeur technique de la Ligue francophone, Christian Maigret n'en disconvient pas, mais avance quand même une explication. *"Avant tout, je trouve cette situation très regrettable. Elle résulte du pourrissement des relations entre la LBFA et Jacques Borlée. Mais la goutte d'eau qui a vu déborder le vase, ce sont les déclarations de l'entraîneur et coach qui nous a entraînés dans la boue. À l'unanimité, le CA a décidé de réagir, de mettre les points sur les i avec cette 'lettre ouverte'. Le CA de la LBFA a pris ses responsabilités."*

**Pas le premier incendie**

On le sait, ce n'est pas la première fois que le torchon brûle entre l'instance et le père Borlée. Mais, cette fois, l'incendie ne sera vraiment pas facile à éteindre, tant les accusations ont été loin. Très loin. Trop loin ?

À l'origine, on trouve cette convention que la Ligue royale belge d'athlétisme (LRBA) a voulu imposer à ses athlètes dix jours avant l'Euro indoor. *"Sans doute avons-nous commis une maladresse dans le timing de ce mail adressé aux athlètes sélectionnés pour Glasgow..."* reconnaît Christian Maigret. *"Mais, sur le fond, je ne pense pas que cette convention était déraisonnable, d'autant qu'elle était inspirée de ce qui se passe en France et aux Pays-Bas."*

Toujours est-il qu'elle a déclenché une tempête médiatique, touchant Nafi Thiam, l'icône de l'athlétisme belge, dont la LBFA prétend qu'elle a été instrumentalisée ! Soit...

**Comment sortir de l'impasse ?**

Jacques Borlée a embrayé et l'affaire s'est emballée, au point qu'on se demande comment sortir de l'impasse. L'entraîneur menace de quitter l'aile

**L'entraîneur menace de quitter l'aile francophone pour son homologue néerlandophone tandis que le ministre des Sports, Rachid Madrane, propose ses services de médiateur.**

francophone pour son homologue néerlandophone tandis que le ministre des Sports, Rachid Madrane, propose ses services de médiateur. *"S'il demande son transfert, par exemple à Vilvorde, Jacques Borlée, comme ses athlètes, dépendra de facto de la Vlaamse Atletiek Liga et de Sport Vlaanderen. Et plus de l'Adeps..."*, constate le DT francophone. *"Mais je crois savoir que nos confrères ne sont pas demandeurs..."* sauf si le politique s'en mêle. Ce serait peut-être une aubaine pour l'autre ministre des Sports, Philippe Muyters, de "récupérer" les Borlée après s'être ridiculisé l'an dernier, à Berlin, avec l'affaire Koen Naert (jugé trop peu performant par Sport Vlaanderen, il s'était affilié à un club francophone... avant de remporter le titre européen de marathon, Ndlr).

Guy Beauclercq

## Jacques Borlée réagit à son tour

**"Urgent de réfléchir à un cadre plus harmonieux"**

**Jacques Borlée** a tenu à répondre vendredi soir à la lettre ouverte de la Ligue belge francophone d'athlétisme (LBFA) publiée vingt-quatre heures plus tôt, en laissant la porte ouverte. *"J'aime l'athlétisme par-dessus tout et ce sport m'a tant apporté. J'y ai mis une grande part de ma vitalité, j'ai tenté d'aider des athlètes à construire leurs carrières; y compris les miens. Pour y arriver j'ai dû me battre pour faire avancer le projet qui me tenait à cœur: amener dans mon groupe d'athlètes, le professionnalisme dont je savais qu'ils avaient besoin. Cette cellule est efficace et dynamique; elle doit aussi une part de ses succès aux aides multiples que j'ai pu obtenir auprès de ceux qui ont compris ma détermination [...]. Pour moi, seul l'ATHLÈTE compte dans toutes ses complexités; c'est ma priorité. [...] Cela m'amène parfois à manifester mes convictions trop haut ou trop fort. Vu les importantes échéances à court terme, il m'est urgent de réfléchir à un cadre plus harmonieux que celui qui existe aujourd'hui. J'y suis déterminé."* (Belga)

## Le contenu de la lettre ouverte de la LBFA

### “Plus possible de travailler avec M. Jacques Borlée”

**Pour la Ligue** francophone d'athlétisme (LBFA), *“il n'est plus possible de travailler avec M. Jacques Borlée comme coach ou entraîneur de la Fédération”* suite aux propos tenus par l'entraîneur lors de la polémique concernant la convention que la Ligue belge (LRBA) voulait faire signer aux athlètes avant l'Euro d'athlétisme en salle de Glasgow. La LBFA a publié jeudi une longue lettre ouverte en réaction à cette polémique. *“Il est honteux et inacceptable que certains aient tenté de profiter de cet incident pour salir inutilement la LRBA ou la LBFA”,* écrit la Ligue francophone, qui *“entend faire le ménage en interne et restaurer l'image de la Fédération à l'extérieur”*. *“Monsieur Jacques Borlée ne s'est jamais intégré dans l'organigramme fonctionnel et détaillé de la direction technique de la LBFA”,* indique cette dernière. *“Depuis de longues années, Monsieur Jacques Borlée n'hésite pas à tenir des propos répugnants sur la LBFA dans la presse ou à l'époque dans son livre.”* *“Jusqu'à présent, Monsieur Jacques Borlée était lié avec la LBFA par une convention de collaboration aux termes de laquelle celui-ci a accepté de manière indépendante à fournir certaines activités de formation pour certains athlètes”,* ajoute la LBFA. *“Monsieur Jacques Borlée a toujours accompli ses missions en qualité de travailleur indépendant en dehors de tout lien de subordination avec la LBFA mais revendique et obtient, depuis plusieurs années, pour ses prestations comme coach et entraîneur indépendant une intervention forfaitaire mensuelle fixe de 7500 euros dont les fonds sont versés par la LBFA à l'intervention de l'ADEPS et par le COIB. Monsieur Jacques Borlée dispose d'une carte Visa au nom de la LBFA avec une provision renouvelable mensuelle de 20 000 euros. Ces dépenses sont prises en charge soit via le COIB, soit via le plan programme issu de l'argent public.”* Selon la LBFA, *“la famille Borlée a déjà obtenu plus de 2 000 000 d'euros supportés en grande partie par les budgets de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région bruxelloise dans le cadre des subventions attribuées aux fédérations sportives reconnues. De manière générale, les frais des stages sportifs à l'étranger ou les frais médicaux et les frais de déplacement sont remboursés.”* (Belga)